POURQUOI FAIRE SON ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS ?

1

Pour limiter l’absentéisme (réduction des accidents de travail et des arrêts maladie)

2

Pour réussir l’intégration d’un nouveau collaborateur

3

Pour mettre en place des équipements adaptés à l’activité

4

Pour ajuster la prévention des risques à chaque nouvelle activité

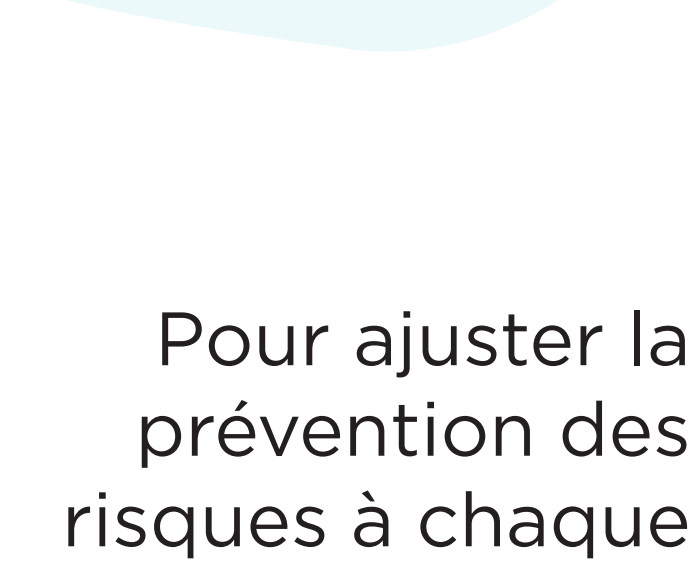

5

Pour optimiser les actions qui participent à la performance de l’entreprise

présoa

LA PRÉVENTION SANTÉ AU TRAVAIL